

Communiqué de presse – 9 septembre 2016



Bagnes, clarté et respect de l'Etat de droit

Ce matin, le Groupe AdG/LA au Grand Conseil (Alliance de gauche/Links alliance) a refusé un postulat urgent de l'UDCvr concernant l'affaire des constructions illicites sur la commune de Bagnes. Cela nous paraît mériter une clarification.

Si nous partageons en partie les objectifs de ce postulat, nous ne pouvons en aucun cas le soutenir dans sa forme, notamment au vu des demandes qui ne respectent pas nos institutions. Par exemple, il n'est pas de la compétence du Conseil d'Etat, ni du Grand Conseil, de diligenter une contre-expertise à une expertise communale ou de se substituer aux compétences décisionnelles de la commune. Il est aussi totalement inadmissible que l'UDC instrumentalise les enfants de personnes engagées dans ce dossier pour faire pression.

Cette position ne peut en aucun cas être interprétée comme une quelconque complaisance à l'égard des faits graves concernés et de leurs auteurs. Le Groupe AdG/LA exige notamment que toutes les institutions compétentes assument pleinement leurs responsabilités pour faire toute la lumière sur ce dossier et en tirer toutes les conséquences. Nous attendons avec impatience le rapport d'expertise diligenté par le Conseil d'Etat ainsi que son positionnement quant à ses recommandations. La Commission de gestion (COGEST) du Grand Conseil a décidé de se saisir du dossier et rendra un rapport, lui aussi très attendu. Dans le respect de la séparation des pouvoirs, nous demandons à la justice de faire preuve de rigueur et de célérité pour traiter ce dossier. Nous exigeons des services de l'Etat qu'ils agissent selon leurs compétences, notamment en ce qui concerne la protection et la défense des personnes qui pourraient subir ou avoir subi des pressions sous quelque forme que ce soit, voire en cas de mobbing.

Le Groupe AdG/LA continuera à s'engager pour la transparence et le respect de l'Etat de droit dans ce canton et à s'opposer à toute tentative de favoritisme ou de discrimination partisane.

Contacts :

- | | | |
|----------------------------|-------------------------------|---------------|
| - Julien Délèze | député du groupe AdG/LA | 078 775 43 34 |
| - Emmanuel Amoos | chef de groupe AdG/LA | 078 607 72 32 |
| - Jean-Henri Dumont | porte-parole du groupe AdG/LA | 079 445 10 79 |